

MUNICIPALITE DE LA NEUEVILLE

Séance du Conseil général du 5 octobre 2022

14. Rapport CM en réponse au postulat PLR (M. Cochet/K. Aeschlimann-Blaser) « La Neuveville, une commune attractive pour les familles » (A. Kurth)

Introduction

Dans le cadre du postulat, le Conseil municipal a demandé aux partis de fournir des pistes de réflexions concernant des points d'amélioration. Nous remercions donc les partis neuvevillois pour leur travail et nous avons étudié avec attention chaque piste pour sélectionner les plus pertinentes.

Projets d'habitations

Le premier thème concerne la situation immobilière à La Neuveville. La Commune a un patrimoine immobilier d'habitation assez réduit. Les loyers qu'elle propose sont déjà modérés et le resteront. La vocation de la Commune n'est pas d'acquérir des biens pour les proposer à la location. Néanmoins nous sommes d'avis que les projets d'habitations familiales restent les plus pertinents au vu des perspectives démographiques régionales.

Espaces publics

L'aménagement de l'espace public permet les rencontres intergénérationnelles et la mixité sociale. Dans ce sens des zones de rencontres existent et continueront d'être créées. Récemment l'ouverture de St-joux est un exemple concret de cet aménagement propice aux rencontres des familles. La sécurité aux abords des écoles est une préoccupation du dicastère de la sécurité qui travaille étroitement avec la Police cantonale surtout en période de rentrée scolaire. La mobilité douce, en particulier à la gare, sera intégrée dans le plan vélo approuvé par le Conseil général. Des investissements y sont prévus dans le courant de l'année 2023 pour permettre aux usagers des transports publics d'avoir suffisamment de places pour venir à vélo à la gare.

Santé

Les prestations de santé à La Neuveville étaient un thème important de la fin de la dernière législature. En prenant les devants pour maintenir un service de médecin de proximité les habitantes et habitants bénéficient suffisamment de prestations et le Conseil municipal est positif en ce qui concerne la situation. Les médecins et les homes médicalisés offrent des services complets pour toutes les tranches d'âge de la population.

Culture et sport

La culture et les sports sont aussi la vitrine de notre ville. Cette année la population a pu profiter d'un agenda richissime, en grande partie gratuit, en ce qui concerne ces deux thématiques. Nous souhaitons d'ailleurs remercier les personnes qui font vivre La Neuveville à travers leurs actions de bénévolat au sein des sociétés locales. Grâce à l'ouverture de l'office du tourisme et à la nouvelle organisation du bureau des loisirs, la population pourra plus facilement s'informer concernant l'organisation de manifestations et des activités touristiques familiales. Un accent particulier sera fait sur la promotion des cartes journalières CFF disponibles à l'office du tourisme et de la carte culture pour les gens à bas revenu. Le Conseil municipal rend attentif le législatif qu'il subventionne déjà beaucoup de structures locales qui permettent aussi la diversité culturelle que nous connaissons à La Neuveville.

Politique familiale

Le Conseil municipal a une certaine marge de manœuvre plus ou moins restreinte en ce qui concerne la politique familiale locale. C'est une thématique qui doit être traitée de manière transversale avec tous les départements. L'évolution démographique de la région et de la Commune nous permet d'anticiper certains enjeux de la politique communale et pas uniquement pour les familles. Les services (crèche, école à journée continue) répondent actuellement aux attentes des citoyens au niveau de la qualité.

Education

L'éducation scolaire est un point central dans une politique destinée aux familles. La Neuveville offre un éventail de prestations scolaires et parascolaires. Nous prenons pour exemple l'école à journée continue, la crèche (avec le nouveau système de bons de garde qui a fait ses preuves dans la région), les devoirs surveillés, l'économie familiale, le centre d'animation jeunesse, la subvention du passeport vacances ainsi que du chalet des Rasses pour les camps scolaires, ... ces éléments permettent, du point de vue du Conseil municipal, à chaque enfant de prendre part à une éducation enrichissante. La question du bilinguisme et des échanges entre classes francophones et alémaniques peut constituer un plus dans les offres de la Commune. Il va donc être étudié la possibilité d'intégrer ce projet au sein des écoles de notre localité et des synergies avec les autres communes du Lac de Bienne.

Finances

Du côté des finances publiques, le Conseil municipal juge que la quotité d'impôt est suffisante et veille à ce que la Commune reste compétitive dans ce domaine. Nous vous rendons attentifs au fait que les familles bénéficient de moins de déductions fiscales dans le canton de Berne que Neuchâtel. Comme annoncé ces derniers mois, la Commune devra effectuer des réductions budgétaires à certains endroits tout en impactant le moins possible la qualité des services de l'administration. Nous restons une petite Commune et devons avoir une structure adaptée aux réels besoins des 3'883 habitantes et habitants de La Neuveville.

Communication

La communication est essentielle pour promouvoir la bonne qualité de vie de La Neuveville. Tous les partis ont été d'avis que c'est un point d'amélioration au sein de la Municipalité. Nous allons donc étudier les pistes d'amélioration et mettre plus en avant notre Commune au travers des canaux de communication. Le nouveau site Internet y contribuera (vidéo, rubrique « s'installer à La Neuveville », etc.).

Conclusion

En conclusion, le Conseil municipal réévaluera régulièrement les mesures concernant la politique familiale et s'adaptera au mieux aux nouveaux enjeux de la démographie régionale. Nous rappelons aussi que cette thématique n'est pas figée dans le temps et qu'elle doit être considérée dans chaque nouveau projet de notre Commune.

CONSEIL MUNICIPAL